

- 1- [Contexte](#)
 - 2- [Cadre général](#)
 - 3- [Critères de sélection des projets](#)
-

1- [Contexte](#)

- La DGCA a proposé à TDC, dès 2023, une aide de 50.000€ pour accompagner des projets de production dans une logique de mutualisation portée au sein du réseau.
- Le taux de participation de la DGCA est entendu selon le principe de proportionnalité suivant :
 - o La DGCA apporte 1/3 du budget de production.
 - o Les apports des membres du réseau représentent 2/3 du budget global (via coproduction et préachat).
- En fonction du contexte (coupes récentes sur le PLF24) il est possible que cette aide ne soit pas maintenue et/ou validée.
- Les membres de TDC sont pour la plupart déjà très impliqués dans des mécanismes de coopération, autant pour la production que pour la diffusion d'œuvres circassiennes.
- Le plan "Mieux produire mieux diffuser" de la DGCA entend stimuler et soutenir un ensemble de bonnes pratiques, dont nous savons qu'elles sont souvent déjà opérationnelles dans nos territoires de cirque.
- En cohérence avec ce contexte, ce Fonds de production a pour objectif général d'impliquer et de mobiliser le plus grand nombre de membres de TDC, dans sa plus large diversité, afin de valoriser et d'affirmer la dynamique coopérative.
- Le présent document pose un cadre et précise les critères, afin que chaque membre de TDC puisse faire remonter un ou plusieurs projets en cours de production.
- Production ET diffusion :
 - o Le projet est envisagé dans la totalité de ses phases.
 - o La tournée est construite simultanément à la production, au sein du réseau prioritairement (dans la mesure du possible selon les calendriers de programmation des structures).
 - o D'autres structures pourront rejoindre la tournée ultérieurement.

Ce document est un appel à l'expertise et au repérage par les membres du réseau et non un appel à projets.

2- Cadre général

- **Chaque opérateur propose 2 projets maximum** qui répondent aux critères définis en point 3.
- **Les projets sont soumis sur :**
 - Dossier artistique (esquisse, note d'intention)
 - Pré-fiche technique (éléments techniques minimaux)
 - Pré-budget de production
- **Date limite des remontées de projets : 30 mai 2024.**

À envoyer à : contact@territoiresdecirque.com

- **Vote et positionnement des membres du réseau** sur 1 spectacle pour chaque catégorie (voir modalités ci-dessous) : **du 24 juin au 31 juillet 2024**.

Annnonce officielle des deux projets lauréats en septembre.

- **Processus de sélection finale des 2 projets soutenus :**
 - Un groupe de travail au sein du CA est mandaté pour vérifier l'éligibilité des projets au regard des critères. Il veille également à l'organisation et à l'harmonisation du collectage.
 - Le groupe de travail sélectionne 3 propositions maximum par catégorie
 - Les propositions sélectionnées sont soumises au vote de l'ensemble des membres de TDC, selon les options (cumulables) que chacun envisage :
 - Intérêt artistique : 1 point
 - Coproduction : 1 point (préciser le montant)
 - Résidence : 1 point
 - Diffusion (préachat) : 1 point

Attention : chaque structure ne peut voter qu'une fois par catégorie.

- **Le projet qui remporte le plus de positionnements dans chaque catégorie est lauréat.**

Il faut entendre par "le plus de positionnements" un équilibre entre intérêt artistique, production, résidences et diffusion.

3- Critères de sélection des projets

- **Temporalité de la production** : les premières doivent avoir lieu sur la saison 2024-2025 ou 2025-2026.
- **Parité F/H** : observée à l'endroit des directions artistiques.
- **Production nationale** : une production portée par une structure française.

2 projets, optimalement issus de 2 catégories distinctes, pourront bénéficier du fonds de production :

- **Catégorie 1 :**
 - o Équipe artistique au plateau : 5 ou plus de 5 personnes.
 - o Format : chapiteau (jauge minimum 200) - plateau - espace public ou non-dédié.
 - o Budget : doit faire apparaître d'ores et déjà 30 000€ de coproductions engagées, assorti d'un calendrier de tournées.
- **Catégorie 2 :**
 - o Équipe artistique au plateau : moins de 5 personnes.
 - o Format : "tout terrain" => plateau - espace public - lieux non-dédiés - petit chapiteau (jauge < à 200).
 - o Budget : doit faire apparaître d'ores et déjà 20 000€ de coproductions engagées, assorti d'un calendrier de tournées.

Groupe de travail :

Vincent Berhault
Gaëlle Lecareux